

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

**SÉANCE DU 8 MARS 2005**

**L'An Deux Mille Cinq, le 8 Février**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 8 Mars 2005, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

**Membres présents :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Christian BONZI, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Serge NEAU, Robert RAYNAL, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE.

**Membres suppléants** : Mesdames, Messieurs, Josette BÈS, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Joëlle FRANQUES, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Jean SICARD (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Dominique BILLET (Pouvoir à Monsieur Jean CAYRE), Jean-Marie GARCIA, Christian CHAMAYOU (Pouvoir à Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS), William NION, Félix TORRÈS (Pouvoir à Monsieur Josian VAYRE), Max AMIEL, Jean-Louis MATHIEU (Pouvoir à Madame Sarah LAURENS), Michel TRÉBOSC, Jean-Pierre BOUCLY.

**Membres suppléants** : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBÉY, Frédéric ESQUEVIN, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Elisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Francis MARCHAND, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Éliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Claude RAMON, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE, Anne-Marie ROSÉ, Gérard SOULOMIAC.

**Quorum : 26**

**Votants : 31 de la délibération N° 2 - 17 / 2005 à N° 2 - 18 / 2005**

**Quorum : 27**

**Votants : 32 de la délibération N° 2 - 19 / 2005 et N° 2 - 24 / 2005**

Monsieur Louis GOMBAUD a rejoint le Conseil Communautaire pour le vote de la délibération N° 2 - 19 / 2005 et suivantes.

**Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.**

Pilote : Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale  
Service Assainissement

**Monsieur ALBINET Michel, rapporteur**

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois poursuit l'aménagement de la ZAC Albipole comme prévu lors de sa création en 1995. La 2<sup>ème</sup> tranche consiste à s'étendre vers l'ouest sur une surface de 6 hectares pour rejoindre le RD 27 reliant la RN 88 à la commune de Terssac.

Par son arrêté du 20 septembre 2004, Monsieur Le Préfet du Tarn a prescrit l'ouverture d'enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique en vue de la réalisation du projet d'aménagement de la ZAC Albipole.

Celles ci se sont déroulées du 11 octobre au 26 Octobre 2004. Monsieur LAPORTE Lucien, Commissaire Enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Toulouse, a remis son rapport et ses conclusions.

Son avis est favorable pour les deux enquêtes. Toutefois celui de la DUP est assorti d'une recommandation et d'un souhait.

La recommandation concerne le respect des mesures sur les effets de l'environnement. La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a toujours respecté ses engagements comme cela a été fait sur la première partie ou le P.A.E. (Secteur Jean Thomas et Vedel). Il est prévu de préserver un maximum d'arbres dans la mesure du possible afin de maintenir des zones vertes. Je vous rappelle que la commission économique a souhaité mettre en place une démarche de qualité sur l'ensemble des zones d'activité et à fortiori sur celles d'intérêt communautaire. De plus le règlement de la ZAC insiste fortement sur le respect de l'environnement et le traitement paysager.

Quant au souhait, il s'agit de la réalisation d'une étude plus fine entre la voie de desserte et le RD 27. Celle ci ne pourra se faire que lors de l'aménagement de l'échangeur de Terssac par la DDE et se trouve hors du périmètre de la ZAC.

Il convient de poursuivre cette procédure d'expropriation qui passe par un arrêté de Monsieur Le Préfet du Tarn portant déclaration d'utilité publique et de cessibilité. Des négociations seront engagées avec les divers propriétaires pour un accord amiable.

C'est pourquoi je vous propose,

- De prendre acte de l'avis du Commissaire Enquêteur.
- De confier à la SEM 81, titulaire d'une Convention Publique d'Aménagement, la mise en œuvre de la procédure d'expropriation.

- D'autoriser Monsieur Le Président à accomplir toutes les formalités afférentes à cette opération.

**Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de Monsieur LAPORTE Lucien Commissaire enquêteur.

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

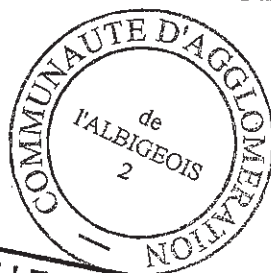
↳ PREND acte des avis du commissaire enquêteur concernant les enquêtes de déclaration d'utilité publique et parcellaires.

↳ CONFIE à la SEM 81, Titulaire de la Convention Publique d'Aménagement de la ZAC Albipole, la mise en œuvre de la procédure d'expropriation.

↳ AUTORISE Monsieur Le Président à accomplir toutes les formalités afférentes à cette opération.

Pour extrait conforme,  
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,  
Michel MALATERRE-FOURÈS



A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Malaterre-Fourès".

